

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

Promotion des transports publics

### **En 2022, offres attractives et billets dégriffés viseront à encourager à la mobilité durable**

**A l'heure où l'urgence climatique est au cœur des préoccupations, la manière d'envisager nos déplacements revêt toute son importance. Conscient de cet enjeu, le canton de Vaud s'engage depuis plusieurs années afin de développer l'offre et les infrastructures de transports publics. En 2022, il s'associe à la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis pour proposer deux offres à prix réduits - l'abonnement mensuel week-end et la carte journalière Duo - dans le cadre de la campagne cantonale vaudloisirs.ch. Des billets dégriffés, valables sur le périmètre de Mobilis, seront également introduits de manière pérenne dès le mois de juin.**

L'impact de nos déplacements est particulièrement lourd pour l'environnement: à l'heure actuelle, ils génèrent 40% des émissions de gaz à effet de serre produits dans le canton. En comparaison, l'utilisation des transports publics permet de réduire significativement notre empreinte carbone, avec 20 fois moins d'émissions produites via nos déplacements en train et 7 fois moins pour les transports urbains.

Fort de ce constat, le Canton de Vaud encourage depuis de nombreuses années à l'utilisation de ce mode de transport durable, efficace et confortable, que ce soit via le développement continu de la desserte et des infrastructures, mais également en proposant des offres avantageuses à l'attention de la population. La campagne vaudloisirs.ch, déployée depuis 2021 en partenariat avec la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis - avec le soutien des 13 entreprises de transport de la région, des communes et des acteurs économiques et touristiques du canton - traduit cette volonté conjointe de répondre aux objectifs actuels de durabilité et de qualité de vie.

En 2022, deux nouvelles offres seront ainsi proposées dans le cadre de cette campagne cantonale, ciblée sur les loisirs:

> L'ABONNEMENT MENSUEL WEEK-END - du 14 avril au 15 juillet 2022

Permettra de circuler librement sur l'ensemble des zones tarifaires Mobilis, du vendredi soir 19h00 jusqu'au dernier service du dimanche soir, pendant 1 mois, en 2<sup>e</sup> classe, y compris les jours fériés. Abonnement renouvelable vendu au prix de CHF 19.- pour les abonnés Mobilis, CHF 39.- pour les non-abonnés.

>La carte journalière duo - du 15 octobre 2022 au 28 février 2023

Permettra à deux personnes de circuler librement sur l'ensemble des zones tarifaires Mobilis durant une journée, sans restriction les jours de semaine, week-ends et jours fériés, au prix unique de CHF 39.-.

Afin d'offrir la possibilité à l'ensemble de la population vaudoise de circuler à prix réduit - tous motifs de déplacements confondus - des billets dégriffés seront disponibles de manière pérenne au sein du périmètre de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis dès le 1<sup>er</sup> juin 2022. A l'image des billets dégriffés existants en Suisse, ces derniers seront soumis à l'obligation d'achat anticipé et seront uniquement valables sur la relation et l'horaire choisis. Disponibles en 2<sup>e</sup> ou 1<sup>re</sup> classe via les canaux digitaux, les billets dégriffés Mobilis permettront d'obtenir jusqu'à 70% de réduction par rapport au prix d'un billet standard.

Le Canton et Mobilis entendent ainsi proposer sur le long terme des offres avantageuses et répondant aux besoins effectifs de la population, à l'instar des offres déployées en 2021 (carte accompagnant et carte journalière Extension abo) qui ont permis à près de 40'000 usagères-ers de bénéficier de trajets à bas prix.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 avril 2022

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Roland Bonzon, président, Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, [info\(at\)mobilis-vaud.ch](mailto:info(at)mobilis-vaud.ch)

### **LIENS**

Détail des offres et modalités d'achat sur: <https://vaudloisirs.ch/offres-mobilis>  
[www.mobilis-vaud.ch/degriffe](http://www.mobilis-vaud.ch/degriffe)